

	Support Informant	
	PO05-SI0001 Affiche - Gestion des urgences	I.E. :3

Détails du document

Mat. Superviseur	Superviseur	Processus
000031	Lauriane Marie LE FLOUR	Actes

Historique de l'évolution du document

I.E.	Date	Justification de la MAJ
1	17/11/2017	Création
2	29/11/2019	Modification
3	29/01/2021	Modification

Liste des documents de renvoi

Code	Désignation	Type
------	-------------	------

Liste des rédacteurs

Nom\Prénom	Fonction	Signature	Date de Validation	Heure
Ndeye Bigue NDIAYE	Maitresse Sage-femme		07/12/2020	15:26:28
Théodore Konan	Responsable Opérationnel et Qualité		11/01/2021	11:50:05

Liste des vérificateurs

Nom\Prénom	Fonction	Signature	Date de Validation	Heure
Abdoulaye Diop	Directeur Médical et Technique		28/01/2021	22:10:10

Liste des approbateurs

Nom\Prénom	Fonction	Signature	Date de Validation	Heure
Lauriane Marie LE FLOUR	Directrice des Opérations		29/01/2021	10:25:42

Code A Intervention dans les 15 min	Code B Intervention dans les 30 min	Code C Intervention dans l'heure
Urgences gynéco-obstétricales		
- Rupture utérine et syndrome de pré-rupture - Procidence du cordon battant - Etat de mal éclamptique - HRP (Hématome Rétro Placentaire), enfant vivant - SF (Souffrance Fœtale) avec bradycardie fœtale - Rétention de J2 - Hémorragie du post avec échec du traitement médical - GEU (Grossesse Extra Utérine) rompue - Torsion de kyste de l'ovaire	- SF (Souffrance Fœtale) à petite dilatation - Placenta prævia hémorragique - SF (Souffrance Fœtale) à petite dilatation sans bradycardie fœtale - GEU (Grossesse Extra Utérine) non rompue	- Rupture Préaturée de 24h - Echec au déclenchement - Défaut d'engagement - Défaut d'expulsion - Dilatation stationnaire - Défaut d'expulsion sans SF (Souffrance Fœtale)
Urgences pédiatriques		
- Encombrement - Ingestion ou inhalation d'un corps étranger - Détresse respiratoire (asthme) - Enfant cyanosé - Disability : coma, convulsions - Hyperthermie > 39°C - Crise drépanocytaire	- Déshydratation - Bruits anormaux - Hypothermie - Douleurs abdominales - Vomissements - Diarrhée	

Code A Intervention dans les 15 min	Code B Intervention dans les 30 min	Code C Intervention dans l'heure
Urgences gynéco-obstétricales		
Appeler dans la minute et prévenir dans l'ordre : - Équipe de garde sur place (sage-femme, infirmière, aide infirmière) - Anesthésiste - Gynécologue traitant (en absence du gynécologue traitant le médecin-chef Dr Diop) - Pédiatre d'astreinte - Infirmier de bloc de garde		
Appeler dans les 5 minutes les personnes mentionnées ci-dessus n'ayant pas répondu à l'appel. S'il n'y a pas de réponse au 2 ^{ème} appel, changer d'anesthésiste et de pédiatre.	Appeler dans les 10 minutes les personnes mentionnées ci-dessus n'ayant pas répondu à l'appel. S'il n'y a pas de réponse au 2 ^{ème} appel, changer d'anesthésiste et de pédiatre.	Appeler dans les 15 minutes les personnes mentionnées ci-dessus n'ayant pas répondu à l'appel. S'il n'y a pas de réponse au 2 ^{ème} appel, changer d'anesthésiste et de pédiatre.
Urgences pédiatriques		
Appeler dans la minute le pédiatre de garde ou d'astreinte si possibilité d'être sur place dans le délai requis par le code de l'urgence. Si oui, appeler le médecin de garde et l'infirmier au chevet du patient. Prendre les constantes, stabiliser et réaliser les gestes de premier secours. Si non, faire évaluer par l'infirmier(-ière) et contacter le plateau médical ou référer vers la structure proche en fonction de l'état du patient.		